

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 JUIN 2019 PRINCIPALES DÉCISIONS

Le Conseil d'administration de l'ARES s'est réuni le 25 juin 2019. Il a notamment pris les décisions suivantes.

01. / Avis sur l'avant-projet d'arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant composition du jury dans le cadre du financement de la recherche allouée aux hautes écoles

Tout en soulignant l'intérêt de soutenir davantage la recherche scientifique par ce biais, l'ARES a émis un avis réservé sur l'avant-projet de décret du Gouvernement de la Communauté française portant composition du jury dans le cadre du financement de la recherche allouée aux hautes écoles.

Les réserves concernent notamment la sous-représentation des hautes écoles dans le jury en projet, l'intérêt d'ajouter à celui-ci plus de représentants du monde socio-économique choisis en fonction du domaine dans lequel s'inscrit le projet de recherche, la nécessité d'intégrer SynHERA (*Synergie entre les Hautes Écoles et les Entreprises pour la Recherche Appliquée*) dans le processus d'analyse des projets afin de pouvoir accompagner les hautes écoles dans la sélection de ces projets, et, enfin, l'utilité de doter le jury d'un règlement d'ordre intérieur qui fixe des dispositions en cas de conflits d'intérêts.

Cet avis avait été demandé à l'ARES par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles conformément à l'article 21 du [décret](#) « Paysage » du 7 novembre 2013 qui fixe les missions de l'ARES.

Il peut être consulté sur le site Internet de l'ARES à l'adresse suivante : www.ares-ac.be/a-propos/instances/conseil-d-administration/avis.

02. / Aide à la réussite en hautes écoles – financement de projets pour l'année 2019-2020

Le Conseil d'administration a émis un avis favorable sur dix-sept demandes de financement de projets d'aide à la réussite pour les étudiants de première génération, deux autres dossiers ne remplissant pas les critères requis.

Un avis motivé a été formulé pour chaque dossier sur la base de six critères parmi lesquels figurent la collaboration entre hautes écoles de différents réseaux, celle entre haute école, université et enseignement supérieur de promotion sociale, l'aide aux étudiants socioéconomiquement défavorisés, le développement de méthodes didactiques permettant un suivi pédagogique renforcé.

Le montant global du financement s'élève, pour les hautes écoles, à cinq cent vingt-sept mille euros dont l'ARES est chargée de proposer la répartition entre les différents projets.

Ce financement de l'aide à la réussite est organisé conformément aux dispositions du [décret](#) du 5 août 1995 fixant l'organisation générale de l'enseignement supérieur en hautes écoles (article 37bis) et du [décret](#) du 9 septembre 1996 relatif au financement des hautes écoles (article 21).

La liste des projets d'aide à la réussite sélectionnés pour l'année 2019 sera transmise au Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle peut être consultée en annexe 1.

03. / Formation continue et apprentissage tout au long de la vie : financement de projets pour l'année 2019-2020 et appellation des certificats de formation continue

Le Conseil d'administration a remis un avis sur les demandes de subventions octroyées chaque année par le Gouvernement de la Communauté française à des formations continues dispensées par les universités, les hautes écoles et les écoles supérieures des arts, conformément à l'article 74 du [décret](#) « Paysage ».

L'ARES remet une appréciation sur le respect des critères par ces demandes de subvention et dresse la liste de celles qui satisfont aux conditions requises.

Ces critères visent à favoriser la collaboration entre établissements d'enseignement supérieur, à s'inscrire dans des thématiques définies, à éviter d'éventuels doublons avec d'autres formations et à permettre une participation aux formations dans le cadre de la valorisation des acquis d'expérience (VAE).

En 2019, cinquante-six demandes de subventions ont été introduites et cinquante-quatre rencontrent les critères d'appréciation qui figurent dans l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 20 avril 2007.

La liste des demandes de subventions a été transmise au Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui prendra ensuite les décisions d'octroi. Cette liste peut être consultée en annexe 2.

Par ailleurs, le Conseil d'administration a également approuvé un cadre commun pour le dépôt et la délivrance des certificats des formations continues relevant de l'article 74 du [décret](#) « Paysage ».

Ce cadre, qui vise à clarifier l'offre et à augmenter la visibilité de la formation continue, comporte des consignes qui permettront d'explicitier les critères d'examen des dossiers, d'harmoniser les modèles des conventions et de documents délivrés aux participants, les appellations des partenariats, et celles des certificats, notamment pour l'utilisation de vocables anglophones.

04./ Enseignement supérieur de promotion sociale – dossiers pédagogiques

L'ARES a émis un avis favorable sur les demandes de correspondance des dossiers pédagogiques de deux programmes de l'enseignement supérieur de promotion sociale : celui de bachelier en orthoptie et celui de bachelier de spécialisation en *business data analysis*.

L'organisation dans l'arrondissement administratif de Bruxelles, dès l'année académique 2019-2020, du bachelier en orthoptie s'inscrit dans le cadre d'une codiplomation entre l'Institut supérieur de promotion sociale libre de Bruxelles Ilya Prigogine, de la Haute école Ilya Prigogine et de la Haute école Léonard de Vinci. La demande de correspondance se justifie par le fait que ce bachelier est déjà organisé uniquement en plein exercice par la Haute école de la Province de Liège.

Le bachelier en *business data analysis*, qui débutera également en septembre 2019, est une nouvelle formation pour laquelle une cohabilitation a été octroyée en 2018 à la Haute école EPHEC, à la Haute école Léonard de Vinci et à l'École de promotion sociale EPHEC.

L'ARES a également remis un avis favorable sur l'avenant à la convention signée entre les ministres chargés respectivement de l'Enseignement de promotion sociale (EPS) et de l'Institut wallon de formation en alternance et des indépendants et petites et moyennes entreprises (IFAPME) à propos de la section « bachelier en comptabilité » organisée en enseignement de promotion sociale.

Cet avenant à la convention permettra aux étudiants de la section « chef d'entreprise comptable » de l'IFAPME de continuer à pouvoir valoriser leurs cours et d'avoir automatiquement accès aux unités d'enseignement de la section « bachelier en comptabilité ». Le dossier pédagogique de celui-ci avait en effet été revu, en 2018, suite à une évaluation de l'AEQES et à une prise en compte de l'évolution du métier.

Ces trois avis avaient été demandés à l'ARES par le Conseil général de l'enseignement de promotion sociale en application de l'article 121 § 4 du [décret](#) « Paysage ».

05./ Formation continue – certificats d'universités et de hautes écoles

Le Conseil d'administration a attesté de la conformité de certificats d'universités et de certificats de hautes écoles aux critères fixés par le [décret](#) « Paysage » pour qu'un établissement d'enseignement supérieur puisse délivrer un certificat et octroyer aux étudiants les crédits obtenus pour les enseignements suivis avec succès.

Ces certificats sont les suivants :

- » Certificat d'université en sciences religieuses et sociales : Islam dans le monde contemporain (USL-B)
- » University certificate for the Chartered Financial Analyst (CFA) exam (UCL)
- » Certificat d'université en droit et gouvernance des sociétés et associations (UCL)
- » Certificat d'université en psychologie clinique cognitive et comportementale (ULiège)
- » Certificat d'université en médecine préventive de l'enfant et de l'adolescent (ULiège)
- » Certificat interuniversitaire en imagerie cardiaque par échocardiographie (ULiège)
- » Certificat d'université en gestion officinale (ULiège)
- » Certificat de haute école en thérapie familiale et intervention systémique (HE Vinci)
- » Certificat de haute école en thérapie du développement (HE Vinci)
- » Certificat de haute école en psychothérapie et psychanalytique adulte (HE Vinci)
- » Certificat de haute école en psychothérapie de l'enfant et de l'adolescent (HE Vinci)
- » Certificat de haute école en Intelligence des données (HENaLLux)

- » Certificat d'enseignement supérieur de promotion sociale en e-tourisme et marketing digital (IETC Charleroi)
- » Certificat en didactique du français langue étrangère (FLE) et langue de scolarisation (FLSco) (HEG)
- » Certificat en didactique du français langue étrangère (FLE) et langue de scolarisation (FLSco) (HENaLLux)

L'article 74 du [décret](#) « Paysage » précise que les études de formation continue « *peuvent permettre la délivrance de certificats et l'octroi de crédits aux étudiants correspondant aux enseignements suivis avec succès, si elles portent sur au moins 10 crédits et respectent les mêmes critères d'organisation, d'accès, de contenu et de qualité que les études menant à des grades académiques* ».

06./ Réforme de la formation initiale des enseignants – habilitations aux masters de spécialisation

Le [décret](#) du 7 février 2019 définissant la formation initiale des enseignants réorganise progressivement, à partir de l'année académique 2020-2021, les cursus menant aux métiers de l'enseignement organisés par les universités, hautes écoles et écoles supérieures des arts.

Dans ce cadre, le Conseil d'administration a entamé, depuis quelques mois, les travaux visant notamment à proposer au Gouvernement les nouvelles habilitations prévues par la réforme. Dans un premier temps, il s'était focalisé sur les bacheliers et les masters des sections 1, 2, 3 et 4.

Lors de cette réunion-ci, le Conseil d'administration s'est penché sur les masters de spécialisation : plus de 300 demandes ont été introduites et examinées afin de vérifier si elles rencontraient bien les « conditions nécessaires et suffisantes » pour qu'une habilitation à organiser la formation initiale des enseignants leur soit octroyée, et cela conformément aux dispositions contenues dans le [décret](#) « Paysage » et dans le [décret](#) définissant la formation initiale des enseignants.

07./ Mobilité des étudiants et du personnel – accès aux bacheliers de spécialisation

Le Conseil d'administration a validé la liste des conditions d'accès aux bacheliers de spécialisation organisés en hautes écoles et dans l'enseignement supérieur de promotion sociale et marqué son accord pour qu'elles soient d'application dès la rentrée académique 2019-2020.

C'est le décret du 2 mai 2019 portant diverses mesures relatives à l'enseignement supérieur (décret dit « fourre-tout III ») qui a introduit cette nouvelle disposition dans l'article 107 du [décret](#) « Paysage ». Celle-ci harmonise les conditions d'accès aux bacheliers de spécialisation, celles-ci étant auparavant laissées à la liberté des jurys. La liste doit encore être transposée dans un arrêté du Gouvernement de la Communauté française (AGCF) par le nouveau Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le Conseil d'administration la lui transmettra donc en l'informant de la nécessité d'introduire une disposition prévoyant un effet rétroactif pour une application dès septembre 2019.

Les établissements concernés en seront informés rapidement.

Ces conditions d'accès pourront être consultées prochainement sur le site Mesetudes.be.

08./ Prévention et prise en charge du harcèlement en milieu académique

Suite à une demande formulée par la Fédération des étudiant.e.s francophones (FEF), qui a souhaité voir l'ARES s'emparer de la problématique du harcèlement en milieu académique, ses risques, sa prévention et sa prise en charge, le Conseil d'administration a confié à sa commission « vie étudiante, démocratisation et affaires sociales » (Covedas) la mission de mener une analyse et un échange en la matière. L'objectif est d'établir un état des lieux des dispositifs existants et des bonnes pratiques puis, le cas échéant, de faire des propositions pour renforcer la prévention et la prise en charge du harcèlement en milieu académique.

09./ Fin des activités de l'UNECOF

Le Conseil d'administration a pris acte de la fin des activités de l'Union des étudiants de la Communauté française (Unecof) en tant que fédération représentative des étudiants.

Rappelons que, dans le cadre du [décret](#) du 21 septembre 2012 relatif à la participation et à la représentation étudiante dans l'enseignement supérieur, l'Unecof a été, jusqu'au 14 mars 2019, une des deux organisations représentatives communautaires (ORC) qui, avec la Fédération des étudiant.es francophones (FEF), représentait officiellement des étudiants de l'enseignement supérieur auprès des pouvoirs publics et académiques et, notamment, participaient aux activités de différents organes et commissions de l'ARES, dont ceux du Conseil d'administration.

L'Unecof a annoncé ne plus représenter suffisamment d'étudiants pour rester une ORC et a souligné la difficulté, pour des étudiants, d'assurer dans les conditions prévues actuellement cette mission de représentation et de promotion de leurs intérêts tout en poursuivant des études.

Annexe 1 – Liste des 17 projets d'aide à la réussite sélectionnés pour l'année 2019

INTITULÉ	ÉTABLISSEMENT
Accroche = Dispositif Ouvert d'Accrochage et d'Orientation Scolaire	HELMO
Aide à la réussite dans le cadre d'un enseignement de proximité	HERS
Autorégulation des étudiants et révision partagée.	HE ICHEC-ISFSC
Création d'un dispositif expérimental pour analyser le rapport à la langue d'enseignement chez les étudiants	HEH
Développement d'outils et d'approches favorisant la réussite	HEPC
Go SUP	HE2B
L'amont et l'aval de la Promotion de la réussite au sein de l'HEPN	HEPN
Mes études, ma première année, ma réussite.	HELB
Nouveaux dispositifs d'accompagnement au métier d'étudiant coordonné et contextualisé par SAME	HEFF
Passeport pour la réussite	HEVinci
Petite réussite 2019-2020 HEPL	HEPL
Poursuite du projet « Cap Réussite HEAJ »	HEAJ
Projet « Starting Block »	HENALLUX
Promotion de la réussite des étudiants de 1 ^{re} génération	HEVL
RELANCE	HELHa
Rendez-vous personnalisés avec les titulaires de classe à 2 moments-clés de l'année	Haute École EPHEC
Service SAR 2019-2020	Haute École Galilée

Annexe 2 – Liste des 56 demandes de subventions reçues pas l'ARES

INTITULÉ	ÉTABLISSEMENT(S)	CRÉDITS	AVIS CA 25/06/2019
Certificat de formation continue en Danse et Pratiques chorégraphiques	171 - INSAS	25	avis favorable
Formation à l'écriture de séries TV	171 - INSAS	23	avis favorable
Atelier des écritures contemporaines	181 - La Cambre	30	avis favorable
Certificat en communication digitale / Concevoir et produire ses outils de communication	22003 - HEG	15	avis favorable
Certificat inter hautes écoles en pratique clinique avancée en art de la sage-femme	23007 - HELB	30	avis favorable
Certificat interdisciplinaire en Trisomie 21 (T21) ou troubles du développement apparentés : une approche intégrée de la personne	23007 - HELB	22	avis favorable
Certificat d'université et de haute école "Enseigner dans le supérieur avec le numérique"	5223 - ULB	15	avis favorable
Certificat interuniversitaire en activités physiques et prévention santé	5223 - ULB	15	avis favorable
Certificat interuniversitaire en approche pratique et pluridisciplinaire de la physiologie et des pathologies de l'éveil et du sommeil	5223 - ULB	10	avis favorable
Certificat interuniversitaire en kinésithérapie pédiatrique	5223 - ULB	60	avis favorable
Certificat interuniversitaire en médiation culturelle	5223 - ULB	10	avis favorable
Certificat interuniversitaire en radiophysique médicale	5223 - ULB	60	avis favorable
Certificat interuniversitaire européen en développement et innovations sociales	5223 - ULB	15	avis favorable
Certificat d'université en gouvernance des territoires : élaboration et pilotage de projets	5224 - UCLouvain	10	avis favorable
Certificat interuniversitaire en connaissances juridiques pour le traducteur et/ou l'interprète juré	5224 - UCLouvain	10	avis favorable
Certificat interuniversitaire en droit pénal des affaires	5224 - UCLouvain	16	avis favorable
Certificat interuniversitaire en humanitarian surgery in austere environments	5224 - UCLouvain	10	avis favorable
Certificat interuniversitaire en ingénierie de formation : conception et gestion des systèmes de formation en organisation	5224 - UCLouvain	12	avis favorable
Certificat interuniversitaire en périnatalité : approche transdisciplinaire	5224 - UCLouvain	10	avis favorable
Gestion de partenariats interculturels locaux ou internationaux	5224 - UCLouvain	10	avis favorable

INTITULÉ	ÉTABLISSEMENT(S)	CRÉDITS	AVIS CA 25/06/2019
Le transmédia, l'art de la narration et de la médiatisation pour mobiliser vos publics	5224 - UCLouvain	10	avis favorable
Certificat d'université en Santé environnementale : approche écosystémique.	5225 - Uliège	15	avis favorable
Certificat d'université : « Enjeux humains des nouveaux mondes du travail »	5225 - Uliège	10	avis favorable
Certificat interuniversitaire de simulation santé	5225 - Uliège	15	avis favorable
Certificat interuniversitaire en éducation thérapeutique du patient insuffisant cardiaque	5225 - Uliège	12	avis favorable
Certificat d'université en accompagnement de l'accrochage scolaire et social	5226 - UNamur	13	avis favorable
Certificat d'université en gestion animalière	5226 - UNamur	11	avis favorable
Formation complémentaire en développement durable	5226 - UNamur	10	avis favorable
Certificat d'Université en approche neuropsychologique et logopédique des troubles des apprentissages scolaires de l'enfant et de l'adolescent	5231 - UMONS	10	avis favorable
Certificat Interuniversitaire en électronique de l'énergie	5231 - UMONS	40	avis favorable
Executive Master in Knitting Design/Maille	5409 - ARBA Bxl	60	avis favorable
OPEN ISAC - Formation continue de l'Institut Supérieur des Arts et des Chorégraphies (ISAC)	5409 - ARBA Bxl	60	avis favorable
Techniques et pratiques innovantes visant l'accompagnement socio-professionnel de la personne handicapée – Approche artistique –	55010 - HEH	6	avis favorable
Conception d'écosystèmes humains inspirés des modèles écosystémiques naturels	5759 - HEPL	6	avis favorable
Expert en écologie appliquée	5759 - HEPL	6	avis favorable
Certificat en Français langue d'Apprentissage	61021 - HEVL	10	avis favorable
L'accompagnement de personnes vieillissantes en situation de fragilité : compétences relationnelles, réflexives et éthiques	85025 - HERS	10	avis favorable
Certificat en e-tourisme et marketing digital	95027 - HEAJ	16	avis favorable
Certificat inter-Hautes Ecoles en agriculture urbaine et productions hors sols .Formation en vivriculture.	95064 - HEPHC	10	avis favorable
Formation continuée en intervention psycho-éducative dans un contexte gériatrique.	95064 - HEPHC	10	avis favorable
Initiation au cinéma de fiction.	95064 - HEPHC	6	avis favorable

INTITULÉ	ÉTABLISSEMENT(S)	CRÉDITS	AVIS CA 25/06/2019
Formation continue en Game Art et Game Programming	95080 - HELHa	30	avis favorable
Certificat en didactique du FLEsco et en pédagogie interculturelle	95274 - HENaLLux	25	avis favorable
Développer les outils de communication numérique de son cadre professionnel	95274 - HENaLLux	20	avis favorable
Formation des formateurs en simulation (ForFor)	95274 - HENaLLux	10	avis favorable
Formation en stomathérapie, recherche et gestion de la fonction	95274 - HENaLLux	30	avis favorable
Gérer les ressources informatiques de son cadre professionnel	95274 - HENaLLux	21	avis favorable
Grâce aux neurosciences, comment mieux se connaître pour mieux fonctionner en équipe et avec ses interlocuteurs bénéficiaires/patients/étudiants...	95274 - HENaLLux	10	avis favorable
Les outils de gestion numérique d'une organisation à portée de main	95274 - HENaLLux	21	avis favorable
Reconnaissance aide-soignant	95274 - HENaLLux	10	avis favorable
Stérilisation	95274 - HENaLLux	15	avis favorable
Certificat en biosécurité	95493 - HE2B	12	avis favorable
Formation en rééducation abdomino-pelvienne et kinésithérapie périnatale	95493 - HE2B	45	avis favorable
Unité de recherche et de formation en Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et en sécurité	95493 - HE2B	10	avis favorable
Certificat interuniversitaire européen en hypnose thérapeutique	5223 - ULB	10	avis réservé
Executive Master Food Design	5409 - ARBA Bxl	60	avis réservé